



STRASBOURG AGGLOMERATION ATHLETISME  
S2A/RCS  
RACING CLUB DE STRASBOURG  
Section d'Athlétisme



Première séance  
Lundi 11 septembre 2017

Tu as 7 ans ou plus ?  
Tu veux faire de l'athlétisme ?

Courir, lancer, sauter, marcher...

- ✓ Pour t'initier à toutes les disciplines de l'athlétisme
- ✓ Découvrir des jeux, des parcours, des exercices pour développer ton adresse, ta vitesse, ta souplesse, ta motricité,
- ✓ Puis te perfectionner et participer à des compétitions



REJOINS-NOUS !



Complexe sportif Jean-Nicolas Muller  
à Strasbourg-Meinau, (salle du 1<sup>er</sup> étage)  
36 rue du Languedoc



Lundi de 18h00 à 20h00

Vendredi de 18h00 à 20h00



Plus d'informations sur l'athlétisme sur les sites :

- Fédération Française d'Athlétisme
- Ligue d'Athlétisme Région Grand Est
- Comités Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin - Alsace Athlétisme
- Strasbourg Agglomération Athlétisme

[www.athle.fr/](http://www.athle.fr/)  
[large.athle.fr](http://large.athle.fr)  
[athle67.athle.org/](http://athle67.athle.org/)

<http://strasbourg-athletisme.fr/>



La section propose aux parents, grands parents et ami(e)s de s'adonner également à une activité physique en participant aux séances de MARCHE NORDIQUE se déroulant pendant l'entraînement des enfants, les lundi et vendredi de 18h à 20h, au départ du Complexe sportif Jean-Nicolas Muller.

Plus d'informations auprès de Patrick HERRMANN, Entraîneur fédéral de marche nordique,  
tél 06 81 21 29 44, [pherrmann.rcs@gmail.com](mailto:pherrmann.rcs@gmail.com)

Pour tout renseignement : Christiane NUSS  
06 85 01 05 85 - 03 88 75 06 28 - [chnuss@numericable.fr](mailto:chnuss@numericable.fr)

## Les catégories d'âge

Catégorie du 1 <sup>er</sup> novembre 2016 au 31 octobre 2017		Masculins	Féminines	Catégorie du 1 <sup>er</sup> novembre 2017 au 31 octobre 2018	
Baby athlé	2011 et après	BBM	BBF	2012 et après	Baby athlé
École d'Athlétisme	2008 et 2010	EAM	EAF	2009 et 2011	École d'Athlétisme
Poussins	2006 et 2007	POM	POF	2007 et 2008	Poussins
Benjamins	2004 et 2005	BEM	BEF	2005 et 2006	Benjamins
Minimes	2002 et 2003	MIM	MIF	2003 et 2004	Minimes
Cadets	2000 et 2001	CAM	CAF	1999 et 2000	Cadets
Juniors	1998 et 1999	JUM	JUF	1999 et 2000	Juniors
Espoirs	1995 à 1997	ESM	ESF	1996 à 1998	Espoirs
Seniors	1978 à 1994	SEM	SEF	1979 à 1995	Seniors
Masters	1977 et avant	VEM	VEF	1978 et avant	Masters

## Les types de licence et certificats médicaux

Lorsqu'il est demandé, le certificat médical est impératif et doit avoir été établi depuis moins de 6 mois et doit comporter la mention « non contre-indication à la pratique de .... »

Les athlètes ayant fourni, pour leur licence de la saison 2016-17, un certificat médical autorisant l'athlétisme en compétition peuvent compléter le questionnaire santé disponible par le lien fourni dans le mail de la FFA « e-licence@athle.fr » du 15/6/2017

Type de licence	Découverte	Compétition	Athlé santé	Athlé running	encadrement
Baby athlé					
École d'Athlétisme	<u>... de l'athlétisme</u>				
Poussins	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>				
Benjamins		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>			
Minimes		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>			pas de certificat médical
Cadets		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	<u>... de l'athlétisme</u>	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	pas de certificat médical
Juniors		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	<u>... de l'athlétisme</u>	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	pas de certificat médical
Espoirs		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	<u>... de l'athlétisme</u>	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	pas de certificat médical
Seniors		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	<u>... de l'athlétisme</u>	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	pas de certificat médical
Masters		<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	<u>... de l'athlétisme</u>	<u>... de l'athlétisme en compétition</u>	pas de certificat médical

**LA LICENCE EST INDISPENSABLE et OBLIGATOIRE, elle inclut une Garantie Accident corporelle de base + Assistance et de la couverture Responsabilité Civile valable du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018**

*La cotisation annuelle pour l'adhésion au club pour la pratique*

- *de l'athlétisme est de 150€*
- *de la marche nordique uniquement est de 90€*

*(cette cotisation est réduite à 10€ pour le 2<sup>e</sup> membre et 20€ pour le 3<sup>e</sup> membre de la même famille, ...)  
payable au moment de l'inscription et de la prise de licence*



Nous acceptons les coupons sport ANCV en règlement de la cotisation

- Demande d'adhésion ou renouvellement,
- Certificat médical conforme, suivant le type de licence demandée,
- Copie d'une pièce d'identité (obligatoire pour les athlètes de nationalité étrangère) ou présentation du document,
- Règlement de la cotisation

Documents à fournir  
lors de l'inscription